



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°427

MARS 2017/ M'iz Meurzh



Les annonces pour le bulletin d'avril sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 23 mars.

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi
Urgences techniques : 02 77 62 40 09
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h

Les dates à retenir :

11/03 Soirée raclette organisée par la JGF
18/03 Collecte journaux école Georges Brassens
25/03 Commémoration à 18h au monument aux morts – fin de la guerre d'Algérie
26/03 Kig Ha Farz – APE école Georges Brassens
08/04 Chasse aux œufs à 10h – Lapin de Pâques
09/04 Vide greniers La Forest à Petites Foulées et JGF Football
15/04 Collecte journaux école Georges Brassens

23/04 et 07/05  Elections présidentielles

06/05 Fête des nouveaux habitants et des bébés
10/06 50^{ème} anniversaire du club de la JGF Football : animations au terrain de 10h à 18h et repas à la salle omnisports vers 19h

11 et 18/06  Elections législatives

Quoi de neuf ?



Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**.

	Samedi	Dimanche
04 et 05/03	Richard La Forest	Richard La Forest
11 et 12/03	Jouillat-Dutreix Landerneau	Jouillat-Dutreix Landerneau
18 et 19/03	Lacoste Landerneau	Lacoste Landerneau
25 et 26/03	Le Ber Landivisiau	Le Ber Landivisiau

INFIRMIERES :

- Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Christian MAINGUY

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7, au cabinet sur RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

- Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 – 2 Route de Rulan (mêmes locaux que le cabinet médical)

Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h. – **Dr GRAVRAND** : lundi, jeudi, un samedi matin sur deux – **Dr LE GOFF** : mardi, mercredi, vendredi, un samedi matin sur deux.

GARDES DES MEDECINS : Après 19h et le week-end appeler le **15**.

Association ADMR de Landerneau et sa région

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - 29800 Landerneau
☎ 02.98.85.64.22 – Horaires d'ouverture à Landerneau : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Commission action sociale

Permanence le mardi 7 mars de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

Possibilité de RDV : contacter la Mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de mars 2017

Collecte des recyclables les jeudis 9 et 23 mars

Collecte ordures ménagères les jeudis 2, 16 et 30 mars

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre :

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h – 12 et 14h – 19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

Stationnement remorque

04-05/03	Place du Château	01/03	Route de Kergréac'h
11-12/03	Kergréac'h	08/03	Keryvonne
18-19/03	Hameau Parc Hir	15/03	Ker Arzel
25-26/03	Rue Dugesclin	22/03	Croix de la Lieue
-	-	29/03	Rte de Kerhuon (n°42)

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Messes du mois de mars 2017 :

- Dimanches **5 et 19 mars à La Forest-Landerneau à 10h30**.

Le 19 mars est une messe des familles.

Accueil tous les samedis au presbytère de Saint-Divy, de 10h30 à 11h30.

Informations municipales

Délais cartes nationales d'identité

Depuis décembre 2016, les cartes d'identité ne sont plus délivrées par la mairie de La Forest-Landerneau. Il faut désormais se présenter auprès d'une mairie équipée d'un dispositif spécifique (Landerneau ou Guipavas sont les mairies les plus proches).



Attention, **les délais peuvent être longs pour obtenir un RDV** et pourraient s'étendre davantage à l'approche des dates d'examens et des vacances d'été, **anticipez donc vos demandes...**

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorité parentale), ne peut plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site service-public.fr (imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir et signer. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- La pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **mars 2001**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- M. BESCOND Jean-Yves – 22 route de Poul ar Marc'h – Création d'une porte d'entrée
- M. GUEVEL Daniel – 16 Kergréac'h – Démolition de deux granges et extension
- Mme KERDRAON Emilie – 41b route de Kerhuon – Changement de haies
- M. PRIGENT Albert – 1 route de Kerjakez – Création muret et palissade

Accords :

- Mme DREAN Floriane – 1 route du Château – Changement de porte d'entrée
- M. et Mme CORRE Joël – 5 route de Kerjakez – Division de terrain
- M. BESCOND Jean-Yves – 22 route de Poul ar Marc'h – Création d'une porte d'entrée
- Mme KERDRAON Emilie – 41b route de Kerhuon – Changement de haies

Permis de construire

Demandes :

- Mme LANNUZEL Annie – Lot 4 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle
- M. DROUMAGUET Yann – 36 bis route de Kerhuon – Permis modificatif – Ajout d'une pergola
- M. et Mme COSTA Fernand – Lot 24 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle

Accord :

- M. et Mme GONCALVES MACEIRA Yoann et Hélène – Lot 1 – Parc Bras – Construction d'une maison individuelle

Classement sans suite :

- M. et Mme LAURENT Samuel – 1 Le Guerrus – Remplacement châssis de toit, extension et carport.

Etat Civil

Naissances :

- Maxence KERHOMEN DORSO, né le 30 janvier à Brest, domicilié 7, route de la Grève.
- Elwina EVEN, née le 11 février à Brest, domiciliée 10, Quinquis Bihan.

Décès :

- Mme Annick MICHEL ép. KERBOUL, 69 ans, domiciliée 1, rue Laënnec, décédée le 4 février 2017.

Don du sang



Les collectes de sang pour **le mois de mars 2017** auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) – rue du Docteur Pouliquen à Landerneau, les :

Lundi 20 mars de 15h à 19h

Mardi 21 mars de 14h à 18h

Mercredi 22 mars et jeudi 23 mars de 8h à 12h

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer de 13h30 à 17h30

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec Jennifer Vignaud au 06.10.70.72.48 ou par mail : vignaud-jennifer@live.fr

Programme des mercredis du mois de mars :
« Tous autour de la nature »



Jeudi 16 février, les enfants du foyer des jeunes de La Forest-Landerneau sont partis à la découverte du centre de formation du Stade Brestois. Au menu : découverte d'un entraînement professionnel ainsi qu'autographes et rencontre avec les joueurs.

Informations diverses

Relais Parents Assistants Maternels

Planning du Relais :

Lundi	9h30-11h30	13h30-17h
	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	13h30-18h
Mercredi	9h30-11h30	13h00-18h
Jeudi	9h00-12h30	Temps administratif
Vendredi	9h30-11h30	13h00-16h
	Fermeture les semaines paires	
Samedi	6 animations par an, pour les enfants, parents et professionnels	

Permanence en itinérance – accueil téléphonique et/ou physique

Rendez-vous physique – itinérance possible

Animations en itinérance

Permanence en itinérance

Mardi	Pencran	Jardin d'enfants
	La Martyre	Syndicat du Plateau
Jeudi	St-Divy	Garderie périscolaire
	St-Thonan	Maison de l'enfance

Permanences de mars à avril

Mardi	Pencran	28/02	21/03	04/04
	La Martyre	14/03	28/03	

Jeudi	St-Divy	02/03	16/03
	St-Thonan	09/03	30/03

Animations programmées pour mars/avril :

Les lundis : échanges avec les lieux collectifs : les crèches de la cabane aux bruyères, et celle de Tilabouzig à Plouédern ; et au Jardin d'Enfants de Pencran.

Animation bébés lecteurs : en collaboration avec les bibliothèques du territoire, des animations ponctuelles vont se mettre en place.

Chasse à l'œuf à Trémaouézan en partenariat avec l'association des « babychoux » le vendredi 7 avril.

Animation enfants/parents/professionnels : le samedi 18 mars, lieu à définir.

Pour les inscriptions et plus de détails, contactez le Relais au 02.98.43.63.97

rpam.interco@donbosco.asso.fr

En gare : des règles à respecter !

En gare, les voyageurs peuvent être exposés à certains dangers s'ils ne respectent pas les consignes de sécurité :

- L'effet de souffle lié à la vitesse de passage des trains peut aspirer une personne debout à moins de 1,50 mètre des voies.
- Il existe aussi un risque de heurt par un train si l'on reste trop près de la bordure du quai, ou si l'on franchit les voies en dehors du passage aménagé.

SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS.
EN GARE, RESPECTEZ LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



1. TOUJOURS EMPRUNTER LE PASSAGE AMÉNAGÉ
Ne traversez jamais une voie en dehors du passage spécifiquement aménagé pour rejoindre votre quai ou la sortie de la gare.

2. S'ARRÊTER AVANT DE TRAVERSER
Traversez une voie n'est jamais anodin, restez vigilant et ne traversez jamais avec précipitation.

3. REGARDER À DROITE PUIS À GAUCHE AVANT DE TRAVERSER
Un train peut arriver en sens inverse sur l'autre voie.

4. NE PAS TRAVERSER SI LES SIGNALS PIÉTONS SONT ALLUMÉS AU ROUGE
Le pictogramme allumé signifie qu'un train entre en gare, il est alors interdit de traverser la voie.

5. RESTER TOUJOURS ÉLOIGNÉ DE LA BORDURE DU QUAI
Que le train passant soit avec ou sans arrêt en gare, respectez toujours une distance de sécurité sur le quai. Parents, tenez vos enfants par la main.

Ecole Sainte-Anne

Départ à la retraite de Marguerite Cloarec



Marguerite, enseignante spécialisée sur trois écoles du secteur, fait valoir ses droits à la retraite ce mois-ci. Aujourd'hui, le mardi 31 janvier, c'était son dernier jour, chez nous, à l'école Sainte Anne.

Pour ce grand saut, nous lui avons réservé quelques surprises : un bouquet de fleurs, des dessins ... et une chanson "Comme un enfant" (que nous avons préparée avec Anne-Yvonne).

Toute l'équipe Sainte Anne lui souhaite une douce et belle retraite !

La Russie en PS/MS



Vendredi 27 janvier, Tania Durose (professeur d'anglais à l'école), d'origine russe est intervenue en classe de PS/MS à l'occasion d'un projet autour de la Russie.

Après leur avoir lu l'album "Gros navet", un conte d'origine russe, les enfants ont mis en scène cet album avec des accessoires (barbe et chapeau pour le papi, foulards pour la mamie et la petite fille, masque pour les animaux...)

La séance s'est terminée par l'apprentissage de quelques mots russes et d'une comptine que Tania a chanté en chatouillant la paume de sa main. C'était très drôle.

PORTES OUVERTES

L'école Sainte Anne ouvre ses portes samedi **1er avril de 10 h 30 à 12 h 30** aux nouvelles familles et aux familles de l'école.

Cette matinée sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les 4 classes de notre établissement, l'équipe enseignante et les différents projets que nous avons menés et menons.

Inscription des enfants à l'école Sainte-Anne

Vous pouvez contacter, dès à présent, la directrice, Anne-Elodie Eliès, pour toutes informations relatives à l'inscription de vos enfants nés à partir de janvier 2015, au 02.98.20.22.06 (n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons) ou par mail : steanne.laforestlanderneau@gmail.com

Anne-Elodie Eliès peut vous recevoir le jeudi toute la journée et sur rendez-vous avant ou après la classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'école restera à quatre jours à la rentrée prochaine.

Pour plus d'informations et de photos, vous pouvez consulter notre site internet : <https://steanne.laforestlanderneau.wordpress.com>

APEL Ecole Sainte-Anne



Le 5 février dernier, à l'occasion de la Chandeleur, l'APEL de l'école Sainte-Anne a organisé sa traditionnelle opération « crêpes – viennoiseries – baguettes ». De nombreux parents bénévoles se sont relayés le samedi pour fabriquer et plier les 265 douzaines de crêpes commandées.

Le dimanche matin, les élèves de CM1-CM2 ont distribué les crêpes ainsi que les viennoiseries et baguettes provenant de la boulangerie LE DARZ de Landerneau.

Le bénéfice de cette opération servira au financement des prochaines sorties scolaires des enfants.

Un grand merci aux élèves, aux parents et aux Forestois pour leur participation, et RDV l'année prochaine !

**LA FOREST - LANDERNEAU
OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !**



**PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
SAMEDI 18 MARS – 11H00 / 12H00**

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

A.P.E. Ecole Georges BRASSENS

Kig ha Farz

Le dimanche 26 mars à partir de 11h45



Menu adulte

Soupe
Kig ha Farz
Dessert / café

12 €

Menu enfant*

(- de 12 ans et sur place uniquement)
Jambon, légumes,
pommes de terre
Glace
5 €

*gratuit moins de 4 ans

Part de Kig ha Farz à emporter : 10 €

(à partir de 11h45 - Pensez à apporter des récipients !)

Réservations : par téléphone au 06.84.28.17.18, par mail ape.laforest@gmail.com ou en déposant le coupon ci-dessous à l'école Georges Brassens avant le 18 mars.

Coupon de réservation KIG HA FARZ à retourner avant le 18 mars 2016

NOM Prénom : Téléphone :

Sur place : Nombre de repas adultes :	A emporter : Nombre de parts de Kig ha Farz :
Nbre de r. enfants (-12 ans) :	
Nbre de r. enfants (-4 ans) :	

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de :
Daniel Larvor : 02.98.20.31.51
Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées
06/03	St Marc et Le Costour
13/03	Tréflévénez
20/03	Saint-Thégonnec
03/04	Le Folgoët (sud-ouest)

Une marche plus courte est proposée le 1er et le 3ème lundi.

Inter-club : jeudi 23 mars à St-Thonan ; mardi 11 avril à Pencran

Le savez-vous : lundi 6 mars au Douvez

Belote : mardi 14 mars à Guipavas

Travaux manuels : mardi 21 mars (toujours le 3ème mardi du mois)

Travaux d'aiguilles : 2ème et 4ème vendredis du mois

Repas de printemps : jeudi 30 mars à 12h à la salle polyvalente (inscriptions le jeudi 16 et le mardi 21 mars) au foyer Kerjean ou auprès des responsables (24,50€)

Sortie de l'année : jeudi 11 mai : le matin : visite de la presqu'île de Crozon, repas le midi au relais de la presqu'île à Argol, après-midi : visite des vieux métiers à Argol, puis retour vers Landevennec, où une crêpe nous sera servie à la crêperie Goustadig, retour à La Forest vers 18h30. Inscriptions pour le 31 mars au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

Journée de détente et d'amitié : organisée par « Mouvements générations », mercredi 21 juin à Saint-Renan. Spectacle : « Breizh Paradise ». Avec le repas : 22€ / Spectacle seul : 8€. Inscriptions au plus tard pour le 31 mars au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

JGF Football

LA FOREST LANDERNEAU
SAMEDI 11 MARS 2017
SOIREE RACLETTE
SALLE POLYVALENTE
A PARTIR DE 19H

TARIFS ADULTE : 12€
TARIFS MOINS DE 12 ANS : 6€
Sans les boissons

Inscriptions et réservations par mail pour le 5 Mars 2017 : stephphil.leon@orange.fr ou joyeusegardeforest@orange.fr
06.80.62.06.47 ou 06.98.94.66.51
Organisation JGF Football

Annonces diverses

✚ Forestois cède pin Douglas débité – Tel : 02.98.20.21.28

✚ **L'Association EPAL**, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 500 postes à pourvoir avec ou sans BAFA. Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.

- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignement et postuler :

www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+ CV) :

Association Epal

10 rue Nicéphore Niepce BP40002

29801 Brest Cedex 09

09 98 41 84 09

Professionnels



☎ 02.98.44.96.31 – lacapsule29@orange.fr

Dates à retenir

Jeudi 2 mars : Jambon à l'os

Jeudi 9 mars : Rougaille / Saucisse

Jeudi 16 mars : Kig Ha Farz

Jeudi 23 mars : Couscous

Jeudi 30 mars : Tartiflette

✚ CEJEZ GARAGE

Le 6 mars prochain, Cédric Jézéquel, Forestois depuis 2015 et finistérien depuis toujours ouvre son garage automobile, entretien et réparation toutes marques, au 9 rue de Paris à Brest. Mécanicien sur Brest depuis 17 ans, il est fier de se lancer dans cette nouvelle aventure ! **CEJEZ GARAGE** sera ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h. Pour célébrer cette ouverture, une remise de 10% sera accordée à tous les clients (hors pneus).

Pour les Forestois et Forestoises qui le souhaitent, un service pourra être mis en place pour venir chercher la voiture à domicile et la ramener une fois le travail terminé.

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous, appelez le 02.98.32.20.10 ou le 06.70.84.04.29. Suivez-moi également sur facebook : cejez garage !

Café de la Gare

Dimanche 5 mars à partir de 11h30

Apéro – huîtres

avec un producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet
Vente à emporter (huîtres et autres coquillages) ou
dégustation au café

Vendredi 10 mars 21h

Session irlandaise

Jeudi 16 mars, 17h

Café – tricot

Dimanche 19 mars

Repas au café

Le food-truck « Aux Tontons Fringale » sera au Café à partir de 11h30 pour proposer ses plats à emporter ou sur place (cuisine du monde). Prix : 7,80€

Menu de ce dimanche et réservation : tél au café 02 98 20 20 80

Vendredi 24 mars, 21h

Scène ouverte Poésie

C'est le printemps des poètes et dans ce cadre nous fêterons la poésie. Ce sera l'occasion d'écouter, de lire ou clamer nos poèmes préférés. Mais les poètes du dimanche peuvent aussi laisser libre cours à leur fantaisie et envoyer au café leur prose ou leurs vers sur carte postale (qui peut aussi être leur création), lesquelles seront exposées et lues le 24.

Samedi 1^{er} Avril, 17h

Café – jardin et inauguration d'une grainothèque

Au printemps, les jardiniers aussi sont de sortie ! A éclaircir, planter, semer...Le Café vous propose un rendez-vous pour échanger des plants. Apportez les plants que vous avez en trop et repartez avec d'autres ! Ce sera l'occasion de lancer une nouvelle idée : Des semences à partager !

« Prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent » : c'est le principe tout simple de cette grainothèque qui sera disponible à tout moment au café.